



# Conseil Municipal

**Séance du 25 février 2016**

Le vingt-cinq février deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint – Béatrice LAMOUREUX, 2<sup>ème</sup> Adjoint – Isabelle CHERRIER – Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN – Stéphane LAFRANCHISE - Marie-Thérèse MINARD - Alain PICARD.

ABSENTS EXCUSES : Mrs Francis ARNOUX et Alain BOURGEX.

POUVOIRS : Mr Francis ARNOUX à Mme Béatrice LAMOUREUX – Mr Alain BOURGEX à Mr Jean-Paul NARCY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Après lecture, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

## **Compte administratif 2015**

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2015 qui se résume ainsi :

### **Fonctionnement**

dépenses : 278 977.93 €  
recettes : 313 877.05 €

### **Investissement**

dépenses : 296 133.87 €  
recettes : 224 225.16 €

### **Résultats**

Section de fonctionnement : + 34 899.12 €

Section d'investissement : - 71 908.71 €

Reports exercice 2014 :

+ 81 253.08 €

**Soit un excédent global de**

**72 273.49 €**

*En dépenses, le reste à réaliser sur les travaux inscrits au budget 2015 s'élève à :*

1 300.00 €

Il en résulte ainsi un excédent de clôture de

70 973.49 €

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal. Ces deux documents sont adoptés à l'unanimité.

## **Questions diverses**

### Nettoyage du plan d'eau

Un seul devis a été réceptionné à ce jour.

Une demande de subvention sera demandée au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur le Sénateur et de Madame le Député.

Un rendez-vous est fixé au 10 mars prochain avec un technicien « police de l'eau ».

### Salle polyvalente :

*Remboursement assurance :* Suite au sinistre survenu le 28 juillet 2015, l'assurance a procédé au versement du solde de l'indemnisation pour un montant de 325.34 €. Ce règlement est accepté à l'unanimité.

### Demande d'utilisation de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une association d'une commune voisine demande la possibilité de l'utiliser à titre occasionnel aux mêmes conditions que les associations communales de Garchy.

Considérant l'intérêt culturel porté par cette association, le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à titre exceptionnel.

### Restructuration de la ligne 41 : Châteauneuf-Val-de-Bargis/La Charité-sur-Loire

#### **ADHESION de la commune de Garchy au service de transport à la demande.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention d'exploitation de la ligne n° 41 : Châteauneuf-Val-de-Bargis/La Charité-sur-Loire qui dessert la commune de Garchy arrive à échéance le 28 février 2016. Un bilan d'activité a été réalisé et a conduit le conseil départemental à proposer une modification du service, à savoir transformer la ligne en service de transport à la demande.

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion tenue le 20 janvier 2016 concernant la restructuration de la ligne virtuelle 41, et des décisions qui ont été prises, le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande l'adhésion de la commune de GARCHY au service de transport à la demande – SAD « Allô La Charité ».

### « Verdun 2016 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage »

#### Demande de don en soutien du projet de mise en valeur du site de Verdun

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental de la Meuse, la Fondation du patrimoine et l'office national des forêts lancent une souscription nationale « Verdun 2016 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage » destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.

Considérant l'intérêt de perpétuer la mémoire de ce lieu, symbole universel de la guerre 1914-1918,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer à cette souscription en faisant un don de 150 €. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2016.

Informations diverses :

La Caisse des Dépôts informe les collectivités locales de la mise en place d'un prêt à taux 0 % pour des travaux de rénovation de bâtiments. Contact sera pris pour le financement des futurs travaux de l'église.

Monsieur le Maire fait part de l'arrêté préfectoral autorisant la société « Soufflet Agriculture » à exploiter une installation de stockage de céréales sur la commune de Suilly-la-Tour.

Monsieur le Maire rencontrera le 10 mars prochain un représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour solutionner des problèmes de circulation, de stationnement et pour étudier le plan d'écoulement des eaux pluviales le long de la D1 en vue de la deuxième tranche des travaux de rénovation de l'église.

Messieurs Houchot et Narcy font un rapport succinct de la réunion qui s'est tenue à Pouilly-sur-Loire avec le bureau d'études Calia, au sujet du rassemblement des trois communautés de communes. Ont été développés, les acquis de la communauté de communes Loire et Vignoble, ceux qu'il conviendrait de conserver, et les besoins à venir.

Monsieur Narcy a fait un rapport sur les travaux du Syndicat d'eau des Girarmes.

Une réunion du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixée au 31 mars à 19 h 00 suivie de la réunion du conseil à 19 h 30.

La séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.